

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(Services de Consultants)**

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES  
ET DE LA PÊCHE**

**BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DES ÉQUILIBRES HYDRAULIQUES**

**PROJET «ELABORATION DE LA VISION ET DE LA STRATEGIE DU SECTEUR DE L'EAU A  
L'HORIZON 2050 POUR LA TUNISIE»**

**Recrutement d'un Bureau d'Etudes pour l'élaboration de l'étude stratégique**

Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) : N° 002/TUN/EAU 2050/2017

Date de l'AMI : 08 Mai 2017

Secteur : Eau

N° d'Identification du Projet : P-TN-EAZ-004

1- La République tunisienne a obtenu un don de la Banque Africaine de Développement (BAD) agissant en qualité d'Administrateur du Fonds Spécial de la Facilité Africaine de l'Eau, de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et d'une contribution de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) pour financer le Projet «Elaboration de la vision et de la stratégie du secteur de l'eau à l'horizon 2050 pour la Tunisie» et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes pour l'élaboration de cette étude stratégique.

2- Les principales tâches assignées au Bureau d'Etudes pour l'élaboration de cette étude se résument dans les étapes suivantes :

**Etape 1** : Collecte et analyse préliminaire des données existantes et des stratégies et études antérieures et adaptation de la méthodologie et du plan de travail détaillés

**Etape 2** : Réalisation du diagnostic et état des lieux du secteur de l'eau et élaboration des orientations de base

**Etape 3** : Réalisation des études prospectives multithématiques et établissement de modèles prévisionnels offre-demande (bilans)

**Etape 4** : Elaboration de la vision et de la stratégie pour le secteur de l'eau à l'horizon 2050 en formulant la vision et la stratégie sur la base des résultats des étapes précédentes.

**Etape 5** : Elaboration des plans d'action détaillés et leur agrégation sous forme d'un plan d'action global pour la mise en œuvre de la stratégie à l'horizon 2050.

3- Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) invite Les Bureaux d'Etudes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Bureaux d'Etudes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les Bureaux d'Etudes peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, [Edition Mai 2008 révisé en juillet 2012], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Peuvent être candidats, les Bureaux d'Etudes de pays répondant aux critères de provenance définis dans les règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants

5. Les Bureaux d'Etudes intéressés doivent demander le document de constitution de la liste restreinte auprès du BPEH et obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence de 9H00 à 12H30 du lundi au vendredi, à l'adresse suivante :

Bureau de la Planification et des ÉquilibresHydrauliques (BPEH)

30 Rue Alain Savary

1002 Le Belvédère Tunis

Tél. : (+216) 71 890 926 et Fax : (+216) 71 799 171

E-mail : souissi.abderrazak@yahoo.fr

6. Une liste restreinte de six Bureaux d'Etudes sera dressée conformément aux règles et procédures de la BAD en matière d'utilisation de consultants. L'intérêt manifesté par un Bureau d'Etudes n'implique aucune obligation de la part du MARHP de le retenir sur la liste restreinte.

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être sous plis fermés, anonymes et ne comportant que la mention suivante :

**«Ne pas ouvrir Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes pour l'élaboration de la vision et de la stratégie du secteur de l'eau à l'horizon 2050 pour la Tunisie (EAU 2050)»**

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07/06/2017 à 10h00 (heure locale), le cachet du bureau d'ordre central du MARHP fait foi.

**Bureau d'Ordre Central du MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES  
HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE**

**30 Rue Alain Savary**

**1002 Le Belvédère Tunis**